

## Prêt REER de B2B Trust pour :

- Fonds communs de placement Standard Life
- Fonds distincts Idéal

Les présentes méthodes administratives décrivent les trois étapes à suivre lors d'une demande de prêt REER auprès de B2B Trust pour fin de placement dans un compte de fonds communs de placement Standard Life (nouveau ou existant) ou un contrat Fonds distincts Idéal (nouveau ou existant).

Pour de plus amples renseignements, consultez le [Survol du programme](#) et la [Brochure](#) du Programme de prêts REER de B2B Trust.

### Les sujets suivants sont traités dans le présent document :

- Étape 1 – Soumettre la demande de prêt REER en ligne (soumission manuelle également disponible).
- Étape 2 – Envoyer à B2B Trust l'original de la demande, dûment remplie et signée, ainsi que les documents justificatifs exigés.
- Étape 3 – Envoyer la proposition de placement à la Standard Life.
- Demandes de service
- Dates limites des demandes de prêt et des propositions de placement pour les cotisations REER

### Étape 1 – Soumettre la demande de prêt REER en ligne

Il est possible de remplir et de soumettre en ligne une demande de prêt REER B2B Trust. La transaction électronique est traitée par le système EASE, accessible à partir de nos sites Web ClientINFO et INFOComptes FPSL.

Une fois la demande de prêt REER soumise pour l'évaluation de crédit, le conseiller recevra une décision de crédit par courriel en l'espace de quelques secondes. Si la situation de la demande est *Évaluation de crédit en cours* ou *En suspens*, le conseiller sera informé par courriel ou télécopieur, dans un délai d'un jour ouvrable, des renseignements supplémentaires exigés.

Suivez les étapes ci-après pour soumettre une demande de prêt REER :

- Visitez le site Web de la Standard Life, à [www.standardlife.ca](http://www.standardlife.ca).
  - À la section **Accès en ligne sécurisé**
    - Sélectionnez **INFOComptes FPSL** si le prêt REER doit servir à financer un placement en vertu d'un compte de fonds communs de placement.
- OU**
- Sélectionnez **ClientINFO** si le prêt REER doit servir à financer un placement en vertu d'un contrat Fonds distincts Idéal.
- Le **code d'utilisateur** et le **NIP** du conseiller doivent être entrés à la page **Identification**. Cliquez sur **Soumettre** pour poursuivre.

- Fonds communs de placement Standard Life
- Fonds distincts Idéal

- À la page d'**accueil** :

### Fonds de placement Standard Life

- Sélectionnez **INFOComptes FPSL** pour passer à la page suivante où figurent des renseignements sur les commissions, les transactions récemment réglées, etc.
- Cliquez sur le lien **Prêts REER et Investissement** situé dans la partie supérieure de cette page pour accéder au système EASE.

### Fonds distincts Idéal

- Sélectionnez **Prêts REER et Investissement** pour accéder au système EASE.
- **Codes multiples** – Si un conseiller possède plus d'un code, une liste de ses codes s'affichera. Le code sélectionné sera automatiquement enregistré dans la demande de prêt REER et ce même code **devra être entré dans la proposition de placement de la Standard Life**.
- Pour chaque code de conseiller initialement sélectionné, une page de profil s'affiche pour qu'on y inscrive et vérifie les coordonnées du conseiller (adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopieur).
- Cliquez sur **Soumettre** pour poursuivre.
- À la page **Bienvenue** de B2B Trust, sélectionnez l'onglet **Nouveaux prêts**.
- Sélectionnez le **Programme d'alliances de distribution B2B Trust** et cliquez sur **Confirmer** pour poursuivre.
- Remplissez toutes les sections requises de la demande de prêt REER.
- Le montant minimal du prêt est de 2 500 \$.
- Sélectionnez **Sauvegarder ces données** pour sauvegarder les renseignements entrés.
- Un numéro de transaction **EASE** s'affichera dans le coin supérieur gauche de l'écran. Ce numéro doit figurer sur tout document envoyé à B2B Trust ou dans toute communication avec celle-ci relativement au prêt.
- Cliquez sur **Données complètes** pour vérifier si tous les renseignements exigés ont été entrés dans la demande. Un avis apparaîtra au bas de l'écran si ce n'est pas le cas.
- Cliquez sur **Imprimer formulaires de prêt**.
- **Signatures** – L'emprunteur – et le coemprunteur, le cas échéant – doit signer et dater le champ **Autorisation de l'emprunteur/des emprunteurs** à la page 7, tandis que le conseiller doit signer et dater la dernière section de la même page.
- Une fois la demande de prêt signée et datée, cliquez sur **Soumettre pour évaluation de crédit**. Une liste de vérification s'affichera pour confirmer les exigences requises avant de faire la soumission. Aucune modification ne peut être apportée à la demande après qu'elle a été soumise.
- **Confirmation** – Le conseiller recevra habituellement une décision de crédit par courriel quelques secondes après la soumission de la demande. Si la situation de la demande est *Évaluation de crédit en cours* ou *En suspens*, le conseiller sera informé des renseignements supplémentaires exigés, par courriel

## Prêt REER de B2B Trust pour :

- Fonds communs de placement Standard Life
- Fonds distincts Idéal

ou télécopieur, dans un délai d'un jour ouvrable suivant la réception de l'avis sur la situation de la demande.

- Les **questions** sur la décision de crédit ou la soumission d'une demande doivent être acheminées à :  
**l'équipe des services à la clientèle de B2B Trust, au 1-800-263-8349.**

### Soumission manuelle d'une demande de prêt REER

- Imprimez et remplissez toutes les sections de la [Demande de prêt B2B Trust](#).
- L'emprunteur – et le coemprunteur, le cas échéant – doit signer le champ **Autorisation de l'emprunteur/des emprunteurs** à la page 7, tandis que le conseiller doit signer et dater la dernière section de la même page.

### Étape 2 – Envoyer l'original de la demande de prêt REER de B2B Trust, dûment signée par l'emprunteur/les emprunteurs et le conseiller, et toute documentation relative au prêt à

**B2B Trust  
Investment Lending  
130 Adelaide Street West, Suite 200  
Toronto, Ontario M5H 3P5**

Veuillez inscrire le numéro de transaction **EASE** sur les documents de prêt.

<b>Exigences additionnelles</b>	<b>Situations</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Original signé et daté de la demande de prêt REER de B2B Trust.</li> <li>▪ Spécimen de chèque d'un compte personnel – Le chèque ne doit pas être tiré sur une marge de crédit</li> </ul>	Pour toutes les demandes de prêt REER
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Lettre de direction</b> – S'il y a un coemprunteur, la signature de celui-ci est également exigée</li> </ul>	Le client demande à B2B Trust de rembourser un prêt REER existant chez une autre institution financière
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Preuve d'actif</li> </ul>	Sur demande
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Preuve de revenu Revenu de travail salarié – Une copie du plus récent relevé de paie de l'emprunteur (doit faire état du revenu cumulatif depuis le début de l'année) ou le T4 le plus récent Revenu de commissions – Avis de cotisation des deux dernières années Revenu de travailleur autonome – Avis de cotisation et états financiers des deux dernières années</li> </ul>	Pour un prêt dont le montant excède le plafond de cotisation REER de l'année courante  <b>ou</b> un prêt dont le terme dépasse 2 ans

## Prêt REER de B2B Trust pour :

- Fonds communs de placement Standard Life
- Fonds distincts Idéal

- B2B Trust informera le conseiller de la décision de crédit le jour ouvrable suivant la réception de la demande de prêt REER.
- Une fois le crédit approuvé pour le prêt REER et après la réception et la vérification par B2B Trust de l'original de la demande de prêt REER et des documents justificatifs, le prêt est financé dans un délai d'un jour ouvrable.
- Le conseiller recevra de B2B Trust une confirmation par courriel indiquant que le prêt a été financé. Il devra s'assurer de l'exactitude des renseignements du courriel de confirmation du financement.
- B2B Trust enverra les capitaux directement à la Standard Life.

### Étape 3 – Envoyer la proposition de placement à la Standard Life

- Pour déterminer quels fonds sont disponibles pour fins de placement, consultez la liste des fonds suivants :
  - [Fonds communs de placement Standard Life](#)
  - [Fonds distincts Idéal – Série Signature](#)
  - [Fonds distincts Idéal](#)

#### Fonds communs de placement Standard Life

- Dans le cas d'un **nouveau** compte ou d'un compte **existant** de fonds communs de placement Standard Life, remplissez la [Proposition de fonds de placement Standard Life](#) (formulaire F3133) et inscrivez **Prêt REER** sur la page couverture de la proposition.
- Dans le cas d'un compte **existant**, il est possible de fournir les renseignements suivants dans une lettre ou une note signée par le client (au lieu de remplir la proposition ci-dessus) :
  - Numéro de compte
  - Les noms des fonds communs de placement Standard Life et les numéros des fonds respectifs que le prêt servira à financer
  - Dans le cas de placements à plus d'un fonds commun de placement Standard Life, indiquez les capitaux à affecter à chaque fonds.
  - Une note indiquant qu'un **prêt REER** finance le(s) placement(s).

#### Fonds distincts Idéal

- Dans le cas d'un **nouveau** contrat ou d'un contrat **existant** Fonds distincts Idéal – Série Signature, remplissez la [Proposition de contrat Fonds distincts Idéal – Série Signature](#) (formulaire F6415) et inscrivez **Prêt REER** sur la page couverture de la proposition.
- Dans le cas d'un **nouveau** contrat ou d'un contrat **existant** Fonds distincts Idéal, remplissez la [Proposition de contrat Fonds distincts Idéal](#) (formulaire F4295) et inscrivez **Prêt REER** sur la page couverture de la proposition.

- Fonds communs de placement Standard Life
- Fonds distincts Idéal

**Étape 3 – Envoyer la proposition de placement à la Standard Life (suite)**

- Dans le cas d'un contrat **existant**, il est possible de fournir les renseignements suivants dans une lettre ou une note signée par le client (au lieu de remplir les propositions ci-dessus) :
  - Numéro de contrat
  - Les noms des Fonds distincts Idéal et les numéros des fonds respectifs que le prêt servira à financer
  - Dans le cas de placements à plus d'un Fonds distinct Idéal, indiquez les capitaux à affecter à chaque fonds
  - Une note indiquant qu'un **prêt REER** finance le(s) placement(s).
- Ne pas expédier les documents par télécopieur
- **Fonds communs de placement Standard Life** – Expédiez l'original de la Proposition de fonds de placement Standard Life ou les directives de placement.
- **Fonds distincts Idéal** – Expédiez l'original de la Proposition de contrat Fonds distincts Idéal ou les directives de placement:

Adresse postale	Adresse aux fins d'envoi par messagerie
Standard Life Services à la clientèle, placements individuels CP 11497, succursale Centre-ville Bureau 1200 Montréal (Québec) H3C 5S5	Standard Life Services à la clientèle, placements individuels Bureau 1200 1245, rue Sherbrooke Ouest Montréal (Québec) H3G 1G3

**Demandes de service**

- Pour les transactions financières, veuillez communiquer avec la **Standard Life**.
- Pour les transactions non financières, veuillez communiquer avec la **Standard Life et B2B Trust**.

<b>Standard Life</b>	Partout au Canada Montréal	1-888-841-6633 514-841-6633
<b>B2B Trust</b>	Partout au Canada Toronto	1-866-884-9407 (français) 1-800-263-8349 (anglais) 416-947-7427
	Courriel : <a href="mailto:customerservice@b2btrust.com">customerservice@b2btrust.com</a>	

Prêt REER de B2B Trust pour :

- Fonds communs de placement Standard Life
- Fonds distincts Idéal

**Dates limites des demandes de prêt et des propositions de placement pour les cotisations REER**

<p><b>B2B Trust</b></p> <p><b>Date limite des demandes de prêt pour les cotisations REER 2011</b></p>	<p>Afin que le client puisse avoir droit à un reçu REER 2011 pour les cotisations versées au cours des 60 premiers jours de l'année, l'original de la demande de prêt REER et les documents justificatifs doivent être reçus en bonne et due forme par <b>B2B Trust au plus tard, à 17 h heure de l'Est, le mercredi 29 février 2012.</b></p>
<p><b>Standard Life</b></p> <p><b>Dates limites pour les propositions de placement des cotisations REER 2011</b></p>	<p>Les propositions de placement pour les fonds communs de placement Standard Life ou les Fonds distincts Idéal doivent être datées du <b>29 février 2012</b> au plus tard.</p> <p>Les propositions soumises par la poste ou par messagerie doivent parvenir à la <b>Standard Life au plus tard le lundi 5 mars 2012.</b></p> <p>Les propositions de placement soumises en personne doivent être reçues au siège social de Montréal de la Standard Life <b>au plus tard à 14 h (heure de Montréal), le jeudi 1 mars 2012.</b></p>